



CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 25 AVRIL 2018

EXTRAIT DE DELIBERATION N° 2018-041 / 7-2-6

Les membres du Conseil Municipal de la Ville de VOIRON, légalement convoqués le 19 avril 2018, se sont réunis en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Julien POLAT, Maire.

Les conseillers présents au nombre de 25 formant la majorité des membres en exercice, le Président déclare, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, que le Conseil Municipal peut délibérer.

Présents : Y. ALLARDIN, C. BADREDDINE, J-L. BALLY, M. CHASSON, J. COUTURIER, G. FAVRE, A. GAL, B. GATTAZ, A. GERVASI, B. GRANDCAMP, C. LEBLANC, R. MAZZILLI, L. MOGORE, C. MOLLIER-SABET, A. MOREAU, AL. MOTTE, B. PARIS, J. POLAT, R. REVIL, J. ROBERT, B. SARRAT, C. STELLA, N. TAMBORINI, L. TRICOLI, J. VIAL.

Représentés : A. BLANCANEUX, M. DE JAHAM, A. FAVIER, J. FORTE, D. ZAMBON.

Absents : Y. AIFA, N. CHARLETY, A. COLLIN.

La secrétaire de séance désignée est Brigitte PARIS.

OBJET : FINANCES / TARIFS DES SERVICES ET PRESTATIONS : Education-Enfance - Accueils extrascolaires - Tarifs 2018-2019

Rapporteur : Corinne Mollier-Sabet

EXPOSE : Par délibération 2016-135 en date du 21 décembre 2016, le conseil municipal a adopté les tarifs applicables aux accueils extrascolaires (mercredi, et vacances CNL) et par délibération 2017-008 du 15 février 2017, la ville a adopté les tarifs pour les nuitées.

Pour l'année 2018/2019 il est proposé d'augmenter les tarifs de 1 % sur le cout du service.

PROPOSITION :

- le tarif journée

Pour toutes les familles le coût du repas est le coût d'achat de l'année soit 3,17 € en 2017/2018.

Le coût du service journée est défini selon le quotient familial, avec un prix plancher de 4.37€ et un prix plafond de 19.01 € au quotient familial 2200.

Chaque famille paiera donc pour la journée le coût du repas soit 3,17 € + un montant calculé en fonction de son QF ou de ses ressources :

- le tarif demi-journée sans repas soit uniquement le coût du service journée lissé divisé par deux.
- Le tarif demi-journée avec repas (mercredi) comprenant le coût du repas 3,17 € + le coût du service lissé pour une demi-journée

Quotient familial	Coût du service journée (hors repas)	Coût journée (service + repas)	Coût demi journée sans repas (cout du service journée /2)	Coût demi-journée avec repas (service + repas)
Inférieur ou égal à 300	4.37 €	7.53 €	2.18 €	5.35 €
Entre 300 et 2201	(QF X 0.00770428) + 5.211731 - 3.17	(QF X 0.00770428) + 5.211731	(QF X 0.00385214) + 1.002602	(QF X 0.00385214) + 1.002602 +3.17
2201 et +	19.01 €	22.17€	9.50€	12.67 €

- Le tarif nuitée : le principe retenu est d'appliquer le tarif demi-journée avec repas

Quotient familial	Coût nuitée
Inférieur ou égal à 300	5.35 €
Entre 300 et 2201	(QF X 0.00385214) + 1.002602 +3.17
2201 et +	12.67 €

Une nuitée étant égale à deux journées + la nuitée

Une réduction est appliquée sur la facture en fonction du nombre d'enfants inscrits, soit :

- 2 enfants : 10 %
- 3 enfants : 15 %
- 4 enfants et + : 20 %

Pour les non voironnais, des difficultés techniques ne permettent pas d'appliquer les mêmes principes.

Il est proposé :

- de conserver deux tranches de QF : inférieur ou égal à 1000 et supérieur 1000.
- d'appliquer à la première tranche le tarif plafond des voironnais
- d'appliquer à la deuxième tranche du tarif du service une augmentation de 10 % par rapport au tarif de la tranche précédente.

PROPOSITION :

Vu l'avis de la Commission Education, Petite Enfance, Jeunesse, Famille, Politique de la ville et Citoyenneté du 5 avril 2018.

Le rapporteur propose au Conseil Municipal :

- D'approuver les tarifs 2018-2019, pour les accueils extrascolaires et périscolaires du mercredi au CNL de Chirens
- D'appliquer au montant de la facture une réduction en fonction du nombre d'enfants inscrits soit :
 - 2 inscriptions : 10 %
 - 3 inscriptions : 15 %
 - 4 inscriptions et + : 20 %

ANNEXE - EXEMPLE DE TARIFS 2018-2019

QF	Tarif journée avec repas	Tarif demi journée avec repas	Tarif demi journée sans repas	Tarifs 2 jours une nuit
300	7,53	5,35	2,18	20,42
400	8,30	5,74	2,57	22,34
500	9,07	6,12	2,95	24,27
600	9,84	6,51	3,34	26,20
700	10,61	6,89	3,72	28,12
800	11,39	7,28	4,11	30,05
900	12,16	7,66	4,49	31,97
1000	12,93	8,05	4,88	33,90
1100	13,70	8,43	5,26	35,83
1200	14,47	8,82	5,65	37,75
1300	15,24	9,20	6,03	39,68
1400	16,01	9,59	6,42	41,60
1500	16,78	9,97	6,80	43,53
1600	17,55	10,36	7,19	45,46
1700	18,32	10,74	7,57	47,38
1800	19,09	11,13	7,96	49,31
2000	20,63	11,90	8,73	53,16
2200	22,17	12,67	9,50	57,01

TARIFS NON VOIRONNAIS

	Journée (avec repas)	Demi journée (avec repas)	Demi journée (sans repas)
QF inférieur à 1 000 €	22,17	12,67	9,50
QF supérieur à 1 000 €	24,08	13,62	10,45